



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 SEPTEMBRE 2026

Conseillers

Elus :

23

Sous la Présidence de M. Jean-Marc STEYDLI, Maire

Conseillers

en fonction :

23

Conseillers

Présents :

19

ETAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Marc STEYDLI, Maire

Mme SCHMIDT-TRINGLER Isabelle, M. JEHL Pascal, Mme CROVISIER Catherine, M. UHL Christophe, Mme LUTHRINGER Sandra, adjoints

Monsieur APELL Gérald - Madame DELAMESIERE Anaïs - Madame EHRHART Elisabeth - Madame HEIM Yvette – Monsieur KNOBLOCH Loic - Monsieur KOPP Eric – Madame REINBLOT Perrine – Madame ROSER Sarah - Madame SCHMITT Manon - Madame SCHREIBER –VIOLAIN Marie - Monsieur STOECKEL Joël - Monsieur STUMPF Pascal – Madame THOMANN - BELDAME Sabrina

ETAIENT ABSENTS :

M. Rémy HEIM donne procuration à Mme Manon SCHMITT

Mme Katia SUHR EHRHART donne procuration à Mme Sabrina THOMANN - BELDAME

M. Mattéo GUYON donne procuration à Sarah ROSER

M. Claude Heinrich donne procuration à Pascal JEHL

5. FINANCES

5.6 Groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de gaz naturel et de services associés

Monsieur le Maire, indique qu'afin de permettre aux acheteurs soumis aux dispositions des marchés publics de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence, la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim entend constituer un groupement de commandes d'achat composé de quatre lots :

- Lot 1 : Fourniture d'électricité - C3/C4 - et services associés
- Lot 2 : Fourniture d'électricité - C5 - et services associés
- Lot 3 : Fourniture d'électricité - C5 - éclairage public et services associés
- Lot 4 : Fourniture de gaz naturel et services associés

Accusé de réception en préfecture
067-216701961-20260922-1-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026



Les caractéristiques du marché seront les suivantes :

- Compte tenu des montants, il s'agira d'une procédure formalisée et plus précisément d'un appel d'offres ouvert ;
- Compte tenu de la volatilité des prix du gaz et de l'électricité, la technique d'achat de l'accord-cadre et des marchés subséquents sera utilisée, ce qui permettra de retenir au maximum cinq fournisseurs et de les remettre régulièrement en concurrence ;
- La livraison d'énergie commencera le 1er janvier 2028 et s'achèvera pour l'ensemble des lots le 31 décembre 2031.

Il est proposé que la Communauté de Communes assure comme précédemment le rôle de coordonnateur du groupement et soit à ce titre notamment chargée :

- D'engager la consultation conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique ;
- De procéder à la signature de l'accord cadre et des marchés subséquents pour le compte des membres du groupement ;

Chaque membre du groupement sera chargé de vérifier la bonne exécution des prestations et de les payer.

Le projet de convention constitutive du groupement est joint en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Vu les articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la Commande Publique relatifs au groupement de commandes ;

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés à procédure adaptée ;

Vu les articles L.2125-1, R.2162-2 et R.2162-7 et suivants du Code de la Commande Publique relatifs aux accords-cadres exécutés par la conclusion de marchés subséquents ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- ◆ **AUTORISE** la Commune de Hilsenheim à adhérer au groupement de commandes pour l'achat de gaz et d'électricité pour les 4 lots suivants :
 - ☐ Lot 1 : Fourniture d'électricité - C3/C4 - et services associés
 - ☐ Lot 2 : Fourniture d'électricité - C5 - et services associés
 - ☐ Lot 3 : Fourniture d'électricité - C5 - éclairage public- et services associés
 - ☐ Lot 4 : Fourniture de gaz naturel et services associés
- ◆ **ACCEPTE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes relative à l'ensemble des lots énoncés à la présente délibération ;
- ◆ **ACCEPTE** que la mission de coordonnateur du groupement soit assurée par la Communauté de Communes ;
- ◆ **AUTORISE** le Maire à signer le projet de convention constitutives de ce groupement et fixant ses modalités de fonctionnement joints en annexe.

Adopté à l'unanimité.

Certifié conforme au registre

Accusé de réception en préfecture
067-216701961-20260922-1-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026



Hilsenheim, le 23/09/2026
Le Maire, Jean-Marc STEYDLI



La secrétaire de séance
Mme Yvette HEIM



Accusé de réception en préfecture
067-216701961-20260922-1-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

